

Des recettes éprouvées en vue de nouveaux horizons

7^e rapport annuel SuisseEnergie 2007/2008



SuisseEnergie: une plateforme fiable

En 2007, dans un contexte de politique énergétique dynamique, le programme SuisseEnergie s'est avéré constituer une plateforme fiable. Malgré le recul des moyens dont il disposait, il a fait preuve d'une efficacité remarquable comme programme partenarial global d'encouragement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Le programme, qui a bien débuté la deuxième étape (2006–2010), fait l'objet de réflexions sur l'orientation qu'il faudra lui donner pour l'étape ultérieure (2010–2020).

Avec SuisseEnergie, la Confédération met en œuvre une partie de sa politique énergétique et climatique. Le programme d'encouragement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables contribue ainsi à réaliser les objectifs de politique climatique de la Suisse, à mettre en place un approvisionnement énergétique durable et à réduire la dépendance des ressources fossiles étrangères. Les objectifs du programme, qui trouvent leur base dans la loi sur l'énergie, la convention de Kyoto sur les changements climatiques et la loi sur le CO₂, sont les suivants:

- **Climat:** réduction des émissions de CO₂ de 10% d'ici 2010 par rapport à 1990, conformément à la législation sur le CO₂.
- **Electricité:** limitation de la consommation supplémentaire d'électricité à 5% au maximum par rapport à 2000.
- **Energies renouvelables:** augmentation de 500 millions de kilowattheures (kWh) dans la production électrique et de 3000 millions de kWh dans la production de chaleur.

SuisseEnergie table sur une coopération partenariale étroite entre la Confédération, les cantons, les communes, les nombreux acteurs de l'économie, les organisations environnementales et consoméristes et les agences publiques et privées pour bénéficier d'un vigoureux soutien et atteindre ces objectifs.

Beaucoup d'effets avec peu de moyens

Après sept ans d'activité, SuisseEnergie a encore une fois accru son impact énergétique dans un contexte exigeant.

- Les effets supplémentaires réalisés en 2007 grâce aux mesures librement consenties de SuisseEnergie atteignent environ 3,5 pétajoules. Ce résultat est de 16% inférieur à celui de l'année précédente et correspond à environ 0,4% de la consommation énergétique finale de la Suisse. Les effets énergétiques supplémentaires, qui ont baissé pour la première fois depuis le début du

programme, se situent légèrement en dessus de leur niveau de 2005.

- Plusieurs raisons expliquent le ralentissement de la progression des effets. Le budget fédéral de SuisseEnergie a régressé de 7% pour atteindre un creux historique de 39 millions de francs. En outre, l'évolution de référence a été adaptée, surtout en raison de la hausse des prix de l'énergie. Enfin, la Fondation Centime climatique a réalisé en 2007 des mesures promotionnelles considérables et efficaces, dont certaines recoupaient le champ d'action de

SuisseEnergie, réduisant ainsi le potentiel du programme.

- De 2001 à 2006, les effets énergétiques supplémentaires de SuisseEnergie ont augmenté au total de plus de 160%.
- Les effets énergétiques durables de toutes les mesures librement consenties d'Energie 2000 et de SuisseEnergie se sont accrus de 3% par rapport à 2006 pour atteindre 31,6 pétajoules.
- Les réductions de CO₂ enregistrées en 2007 en raison des mesures encore efficaces d'Energie 2000 et de SuisseEnergie ont été de 2,7 millions de tonnes,



soit 6% du total des émissions de CO₂ (processus en amont compris). Sans les processus en amont, le résultat est de 1,7 million de tonnes (environ 4%).

- Au cours du seul exercice 2007, SuisseEnergie a déclenché des investissements bruts à hauteur de quelque 1,065 milliard de francs. Les effets du programme sur l'emploi sont d'environ 5100 personnes-années.
- SuisseEnergie tient-elle le cap? Le bilan est mitigé dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie: si la Suisse s'approche de l'objectif fixé par la loi

sur le CO₂ s'agissant des émissions de CO₂ issues des combustibles, l'écart à l'objectif s'accroît toujours davantage pour les émissions provenant des carburants. Par ailleurs, il apparaît clairement que les mesures d'efficacité actuelles ne permettront guère de réaliser l'objectif de limitation de la consommation supplémentaire d'électricité. En revanche, le programme SuisseEnergie tient le cap en ce qui concerne les énergies renouvelables, que ce soit dans le domaine de la chaleur ou dans celui de l'électricité (cf. graphique 1).

Forte de ce bilan, SuisseEnergie reste pour tous les acteurs concernés une plateforme indispensable dans le domaine de l'énergie et une valeur constante de la politique énergétique et climatique. La combinaison de mesures directes issues des programmes promotionnels des cantons et de mesures indirectes sur les plans national et cantonal est d'importance dans un contexte politique et économique modifié. Il faudra définir ces prochaines années comment réorienter et poursuivre le programme à partir de 2010.

	Objectifs 2010	Etat 2007
Utilisation rationnelle de l'énergie		
Consommation d'énergies fossiles ^{1/2}	-10 %	-1.9 %
Consommation d'électricité ²	≤+5 %	+9.7 %
Emissions de CO₂ ^{1/3}		
Combustibles	-15 %	-11.2 % ⁵
Carburants	-8 %	+11.4 %
Energies renouvelables		
Force hydraulique ^{2/4}	stable	+2.3 %
Autres énergies renouvelables²		
Electricité ²	+0.5 TWh (+1 %-points)	+0.38 TWh
Chaleur ²	+3.0 TWh (+3 %-points)	+2.40 TWh

Graphique 1 – Objectifs de Suisse-Energie pour 2010 et état 2007.

1 sans les vols internationaux; principe de la territorialité de la loi sur le CO₂
 2 par rapport à 2000
 3 par rapport à 1990
 4 prévision de production moyenne
 5 net de l'incidence du climat



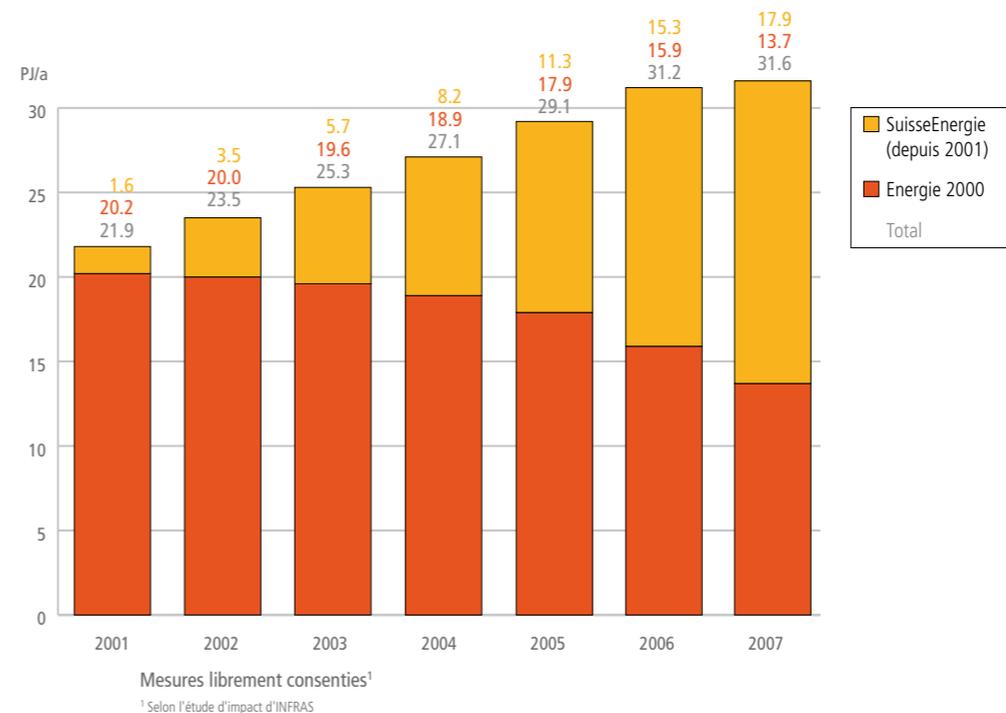
Effets énergétiques en 2007

La direction du programme a poursuivi la concentration de ses activités, commencée l'année dernière, sur cinq priorités thématiques. Il s'agit des domaines suivants: modernisation des bâtiments; énergies renouvelables; appareils et moteurs énergétiquement efficaces; utilisation rationnelle de l'énergie et des rejets de chaleur dans l'économie; mobilité énergétiquement efficace et pauvre en émissions. Cette orientation systématique se présente comme suit en 2007.

- Les effets supplémentaires générés en 2007 – sur la base des mesures librement consenties de SuisseEnergie prises la même année – sont d'environ 3,5 pétajoules (PJ). Ils sont inférieurs de quelque 16% à leur niveau de l'année précédente et correspondent à environ 0,4% de la consommation énergétique finale de la Suisse.
- Ce ralentissement marqué de la progression des effets est dû à plusieurs facteurs. Premièrement, le budget a été une nouvelle fois réduit – de 7% par rapport à 2006 – pour s'établir à 39 millions de

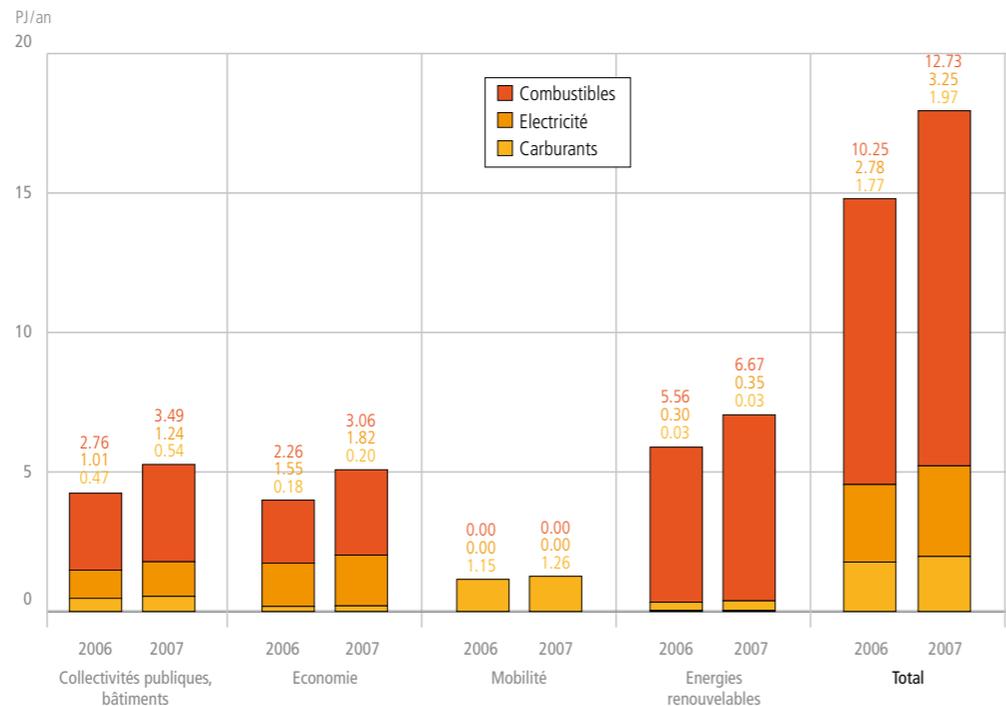
francs. Deuxièmement, on a dû adapter le mode de calcul de l'impact: il fallait modifier les évolutions de référence de certaines mesures en raison de la hausse des prix de l'énergie. Enfin, on a procédé à une répartition des effets entre les activités de la Fondation Centime climatique et SuisseEnergie.

- Durant le cinquième exercice de SuisseEnergie, les mesures librement consenties et les activités promotionnelles sur le plan cantonal ont permis, au total, d'économiser ou de remplacer par des agents énergétiques renouvelables



Graphique 2 – Effets énergétiques 2001–2007, sur la base des mesures librement consenties prises depuis 1990 dans le cadre d'Énergie 2000 et de SuisseEnergie.

Graphique 3 – Economies d'énergie et énergie supplémentaire produite à partir de sources renouvelables en 2006 et 2007, y. c. effets durables des mesures librement consenties adoptée pendant la durée du programme SuisseEnergie (sans les effets des mesures légales).



environ 2,7 PJ de combustible, près de 0,3 PJ de carburant et quelque 0,5 PJ d'électricité.

- Les effets énergétiques supplémentaires dans le secteur Collectivités publiques et bâtiment ont légèrement augmenté en 2007 pour atteindre environ 1,4 PJ.
- Le secteur Energies renouvelables a généré en 2007 des effets énergétiques supplémentaires de près de 1,2 PJ. Les deux domaines principaux ont été ceux des pompes à chaleur et du bois-énergie.
- Les effets supplémentaires démontrés dans le secteur Economie ont atteint environ 1,1 PJ en 2007. Il s'agit là d'une diminution de quelque 21% par rapport à l'année précédente. La raison en est un net recul des effets énergétiques supplémentaires dans le modèle énergétique de l'Agence de l'énergie pour

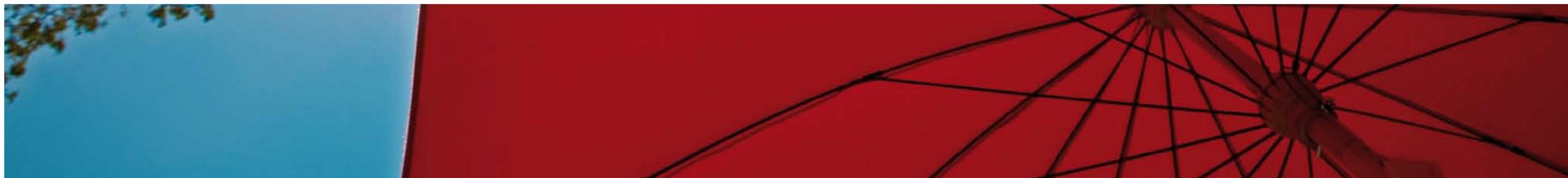
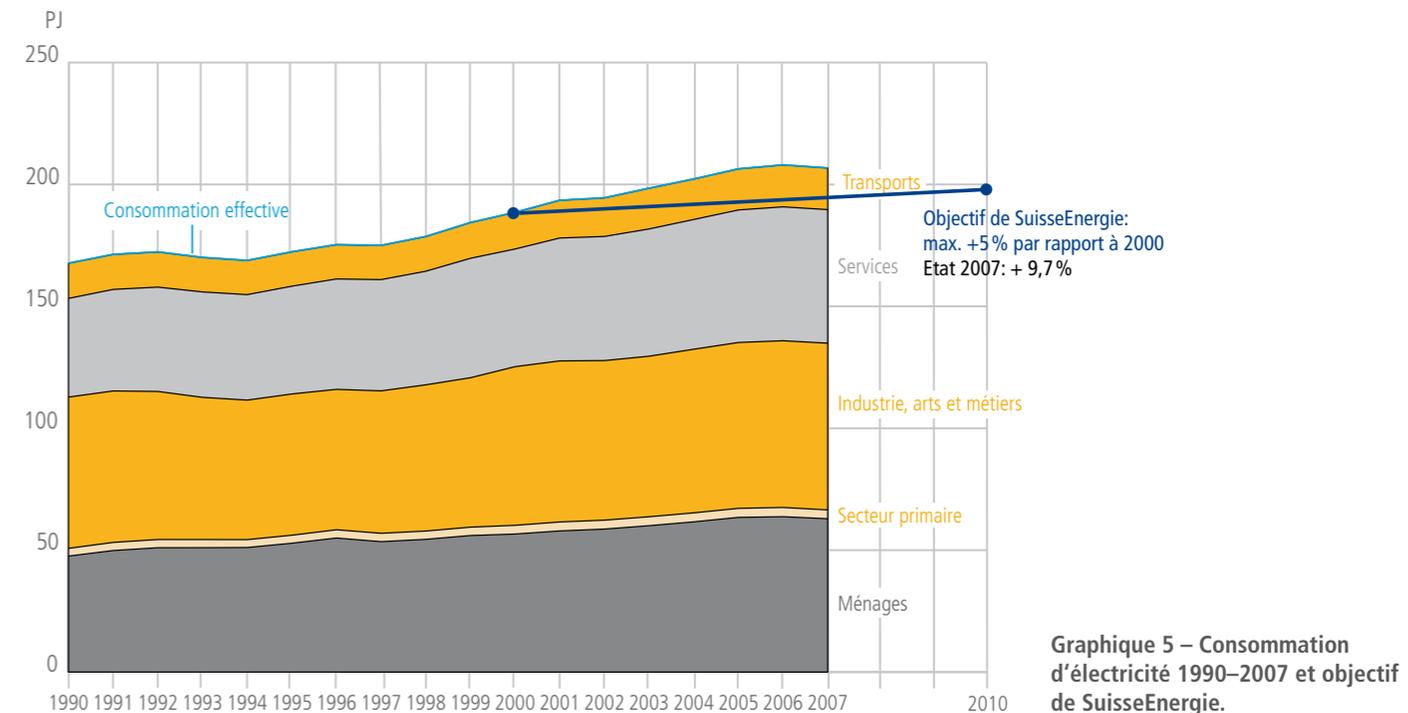
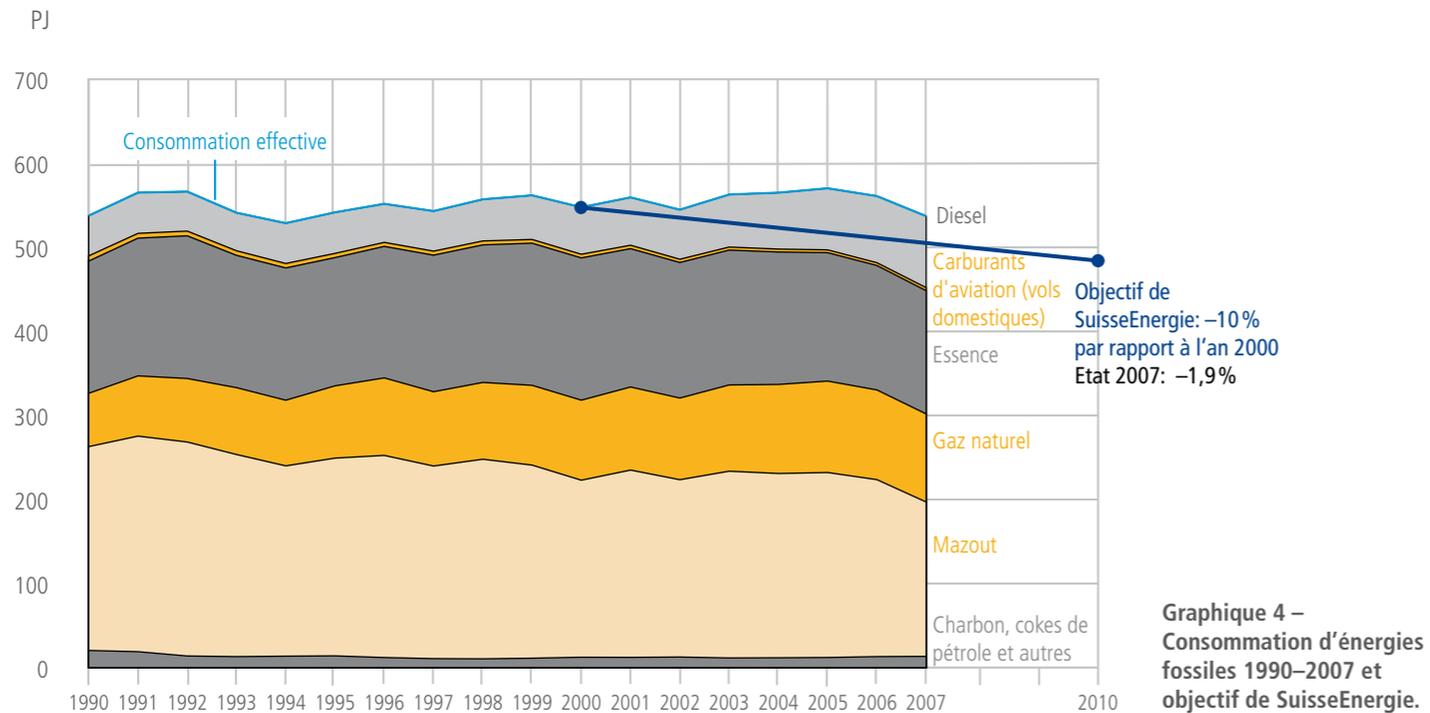
l'économie (AEnEC), en particulier dans le domaine de l'électricité. En ce qui concerne le secteur Economie, les effets sont principalement dus aux activités de l'AEnEC.

- La mobilité demeure un secteur problématique pour SuisseEnergie. Les effets énergétiques supplémentaires diminuent d'environ 15% par rapport à l'année précédente et n'atteignent plus que 0,1 PJ. Il reste difficile d'obtenir de grands effets dans ce secteur. De plus, la convention d'objectifs avec la branche de l'automobile n'a pas été remplie: si la consommation moyenne de carburant des voitures neuves vendues en Suisse en 2007 a baissé de 2,5% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 7,43 l/100 km, ce résultat positif ne suffit pas à atteindre l'objectif de réduc-

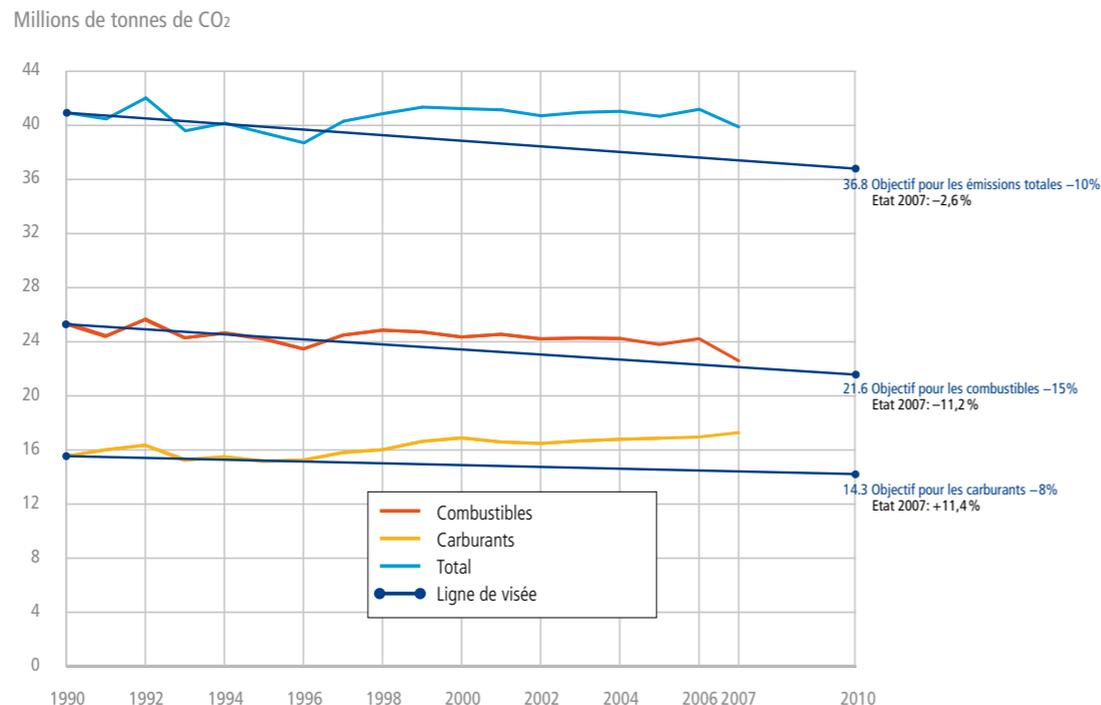
tion fixé à 6,4 l/100 km jusqu'à la fin de 2008, en raison du retard pris les années antérieures.

- L'efficacité des moyens engagés est comparable à celle de l'année précédente: en 2007, un montant promotionnel de 0,21 centime était nécessaire pour économiser 1 kWh. Par rapport à 2002, l'impact obtenu par franc investi a ainsi été multiplié par trois environ.





Graphique 6 – Emissions de CO₂ 1990–2007 et objectifs selon la loi sur le CO₂.



Beaucoup d'effets avec peu de moyens

Un programme efficace

L'efficacité des moyens engagés par SuisseEnergie a été pratiquement maintenue au niveau de l'année précédente. Par rapport à 2002, l'impact obtenu par franc investi durant l'exercice 2007 a quasiment triplé. Il faut manifestement y voir le bénéfice de la concentration des mesures et des investissements réalisés par SuisseEnergie les années précédentes dans les divers secteurs. Le programme parvient donc à générer un impact supplémentaire notable malgré un budget limité.

Encouragement aux investissements

Conjointement aux cantons, aux partenaires commerciaux et aux groupes cibles respectifs, le programme SuisseEnergie, doté de 39 millions de francs, a déclenché des investissements bruts d'environ 1,065 milliard de francs en 2007. Ce chiffre n'est que marginalement inférieur à celui de l'année précédente. Si l'on y ajoute les moyens des cantons (35,5 millions de francs), il apparaît qu'un franc d'argent public investi a généré 14 francs bien comptés d'investissements privés.

Impulsions sur le marché du travail

Le programme continue d'animer le marché du travail. L'effet sur l'emploi obtenu durant l'exercice sous rapport est d'environ 5100 personnes-années. Les secteurs Energies renouvelables et Collectivités publiques et bâtiment ont le plus contribué à ces effets sur l'emploi par l'importance des investissements et des dépenses générés dans ces domaines. Les principaux bénéficiaires en termes d'emplois créés sont les branches de la construction et de la technique des bâtiments. On relève aussi des effets positifs à cet égard notamment dans les branches des machines et des véhicules, du conseil, de la planification et de l'informatique.



Recettes supplémentaires	Millions de CHF
Impôt sur le revenu	40–72
Taxe sur la valeur ajoutée	3–26
Assurance-chômage (réduction des cotisations)	237–431
Total des recettes supplémentaires	280–529
Dépenses	
Financement de SuisseEnergie par la Confédération ¹	39
Contributions des cantons déclenchées par SuisseEnergie	35
Diminution des recettes au titre des taxes sur l'énergie	8
Total des dépenses	82
Saldo (positif)	198–447
Investissements déclenchés² par des mesures librement consenties³	1065

Graphique 7 – Impact des mesures librement consenties de SuisseEnergie sur les finances publiques et l'assurance-chômage (AC) en 2007; investissements déclenchés en 2007 par les fonds de SuisseEnergie.

1 y c. 13,27 millions de contributions globales aux cantons

2 par des fonds de la Confédération, des cantons et d'autres partenaires de SuisseEnergie

3 y c. les programmes promotionnels

Les activités en 2007 – et cinq bons exemples

De nouvelles cités de l'énergie deviennent actives

Quinze villes supplémentaires ont reçu en 2007 le label Cité de l'énergie. Delémont et Winterthour ont obtenu la distinction «European Energy Award GOLD». Au 1^{er} janvier 2008, le nombre des cités de l'énergie était de 152. 2,5 millions de personnes, soit plus du tiers de la population suisse, habitent dans une cité de l'énergie. 130 communes supplémentaires, totalisant 1 million d'habitants, participent en tant que partenaires au programme de SuisseEnergie pour les communes. En 2007, un

nombre supérieur à la moyenne de nouvelles communes ont rejoint le cercle des communes partenaires. Les effets énergétiques ont progressé de 6%.

MINERGIE gagne du terrain

MINERGIE, norme de construction de l'avenir, a une nouvelle fois progressé en 2007: à la fin de l'exercice, on dénombrait en Suisse 8273 bâtiments MINERGIE, 173 bâtiments MINERGIE-P, 13 bâtiments MINERGIE-ECO et 5 bâtiments MINERGIE-P-ECO. Les deux dernières normes ont été introduites en 2006 et les premiers

objets ont été certifiés selon ces nouveaux standards en 2007. La surface de référence énergétique tous standards réunis était de 8 230 000 mètres carrés à la fin de 2007. Depuis l'introduction du standard en 1998, plus de 8000 bâtiments ont obtenu le label en Suisse. La norme MINERGIE gagne aussi en importance s'agissant de la rénovation des bâtiments: toujours plus de bâtiments sont assainis selon les normes MINERGIE. Cependant, le fort potentiel que recèlent les assainissements complets aux normes MINERGIE est encore insuffisamment exploité.





Un complexe résidentiel énergétiquement neutre

Conjuguer l'habitat et le travail urbains modernes tout en ménageant l'environnement: l'ensemble résidentiel d'Eulachhof, sur l'ancienne aire Sulzer à Winterthour, est le premier lotissement de Suisse à présenter un bilan énergétique équilibré. Ce complexe de 132 logements locatifs et de 8 surfaces commerciales satisfait aux conditions du label MINERGIE-P-ECO. Les maisons y sont particulièrement bien isolées, leur technique est efficace et elles sont construites en matériaux écologiques. L'électricité nécessaire au bâtiment pour les besoins communs est produite par une installation photovoltaïque. Les fenêtres sont également singulières: leurs éléments vitrés sont remplis de cristaux de sel. Lorsque le soleil luit, ces cristaux stockent la chaleur pour la transmettre aux locaux intérieurs lorsque la température baisse. Les éléments des façades en verre modèrent donc les fortes températures de l'été et contribuent au chauffage en hiver.

Extension des conventions d'objectifs avec l'économie

Le nombre des conventions d'objectifs sous l'égide de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) a continué de croître. Par de telles conventions, les entreprises s'engagent à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions de CO₂. A la fin de 2007, quelque 1800 entreprises étaient impliquées dans ce processus (1657 un an plus tôt). Désormais, compte tenu de l'association cemsuisse, plus de 40% des émissions de CO₂ provenant des combustibles de l'économie suisse sont couverts par ces conventions d'objectifs.

Les entreprises réduisent leurs coûts en économisant de l'énergie

Economiser de l'énergie et réduire les émissions de CO₂ devient surtout intéressant pour les entreprises si l'opération se justifie économiquement. La solution porte un nom: intégration énergétique des procédés. Elle permet d'optimiser le volume total d'énergie thermique introduite dans une entreprise en reliant judicieusement ses sources de chaleur. L'instrument le plus connu est la méthode dite du pincement («pinch»). La hausse des prix de l'énergie suscite un regain d'intérêt de l'industrie suisse pour cette méthode: SuisseEnergie,

L'entreprise industrielle Blattmann à l'affût des rejets de chaleur

Les rejets de chaleur ne s'échappent pas sans autres chez Blattmann Schweiz SA, à Wädenswil. Cette entreprise industrielle fabrique des produits de base pour l'industrie alimentaire, dont le glucose, l'amidon et la dextrine. Cette production consomme beaucoup d'énergie et génère des rejets de chaleur. L'analyse du pincement a permis d'examiner ces processus complexes en détail et de déterminer la quantité exploitable de rejets thermiques. 90% du potentiel total reconnu de récupération de chaleur, soit 600 kW sur 660 kW peuvent être exploités rationnellement du point de vue économique. Le retour des condensats est optimisé. Le cœur du nouveau système de récupération de la chaleur est un réseau de conduites d'eau chaude, qui chauffe l'air d'un sécheur et qui préchauffe d'autres installations. L'optimisation des processus a été achevée en 2007 conjointement par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), dans le cadre de la phase pilote commune du pincement. Les mesures documentées dans l'étude permettent de réduire la consommation énergétique de l'entreprise Blattmann de 15%. La baisse des émissions de CO₂ est de 727 tonnes par an. Les mesures trouvées au moyen de l'analyse du pincement, y compris les coûts d'étude, seront amorties en trois ans.





Traversons la campagne à vélo

Les cyclistes de Suisse explorent de nouvelles pistes: «La Suisse à vélo», créée en 1998, a été sensiblement développée et qualitativement améliorée grâce au soutien de SuisseEnergie. Les neuf itinéraires cyclables nationaux, qui existent depuis 1998, ont été complétés par 50 itinéraires régionaux, qui représentent une longueur totale d'environ 4500 km et permettent d'accéder à toutes les parties de la Suisse et du Liechtenstein. Tous les itinéraires régionaux ont reçu une numérotation à deux chiffres et sont signalés officiellement comme les routes nationales. La nouvelle carte du site www.veloland.ch présente tous les itinéraires régionaux en détail et peut être imprimée gratuitement. «La Suisse à vélo» a été intégrée dans l'offre de SuisseMobile au printemps 2008. Cette offre contient aussi un réseau des meilleurs itinéraires signalés uniformément à l'échelle nationale pour les randonneurs, les vététistes, les patineurs et les canoéistes. On en trouve une présentation attrayante sur le site www.suissemobile.ch.

en coopération avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), a mené des projets dans cinq entreprises suisses durant la phase pilote «pinch». Dans trois d'entre elles, l'analyse du pincement a révélé un potentiel d'économie d'énergie thermique supplémentaire entre 15 et 30%. Les mesures qui en découlent seront amorties en quatre ans au plus.

Les énergies renouvelables ont le vent en poupe

La production d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables a continué de croître en 2007. SuisseEnergie tient le cap pour que, en 2010, la production annuelle renouvelable d'électricité soit supérieure de 500 GWh (gigawattheures) à son niveau de 2000 et que la produc-

tion renouvelable de chaleur dépasse de 3000 GWh la production réalisée la même année.

Chaleur: Avec 551 GWh de chaleur en plus en 2007 (net de l'incidence du climat), le secteur a atteint près de 80% de son objectif de 2010.

- Le bois et les déchets (part renouvelable) fournissent toujours les principaux volumes en valeurs absolues.
- On observe la plus forte progression relative dans le domaine des pompes à chaleur (+11,5% par rapport à l'année précédente). Outre leur part de marché encore accrue dans le segment des maisons familiales et des villas mitoyennes, elles ont aussi progressé dans le cadre

Installation de biogaz mûre pour la deuxième génération

Ils parlaient déjà de biogaz alors que nombre de gens ne savaient pas encore du tout de quoi il s'agissait en fait. La famille Schnyder fait partie des pionniers suisses du biogaz. Dès 1979, Christoph Schnyder a réalisé une installation de biogaz dans son exploitation agricole. Son fils Thomas l'a développée et adaptée aux exigences futures: une fermentation améliorée et une production supérieure de biogaz sont deux atouts de cette installation modernisée, qui a été mise en exploitation en octobre 2007. En une année, 2000 m³ de purin de porc, 900 m³ de purin de bovins et quelque 1500 tonnes de cosubstrats y sont traités. Deux turbines produisent de l'électricité et de la chaleur à partir du biogaz. Une troisième turbine ou un moteur à gaz les complètera bientôt. Environ 1 million de kWh d'électricité doivent être produits ici chaque année.



des assainissements.

- Les collecteurs solaires ont plus rapidement progressé qu'en 2006, tandis que les installations de biogaz restaient à peu près au même niveau qu'un an plus tôt.

- Le domaine des assainissements a une nouvelle fois progressé. En raison de la forte hausse du prix du pétrole, les pompes à chaleur et les chauffages à pellets ont gagné des parts de marché.



Électricité: En ce qui concerne la production d'électricité renouvelable, l'augmentation a été plus faible: 52,9 GWh d'électricité issue d'énergies renouvelables ont été produits en plus durant l'exercice sous revue. Ce secteur a atteint 76% de son objectif de 2010.

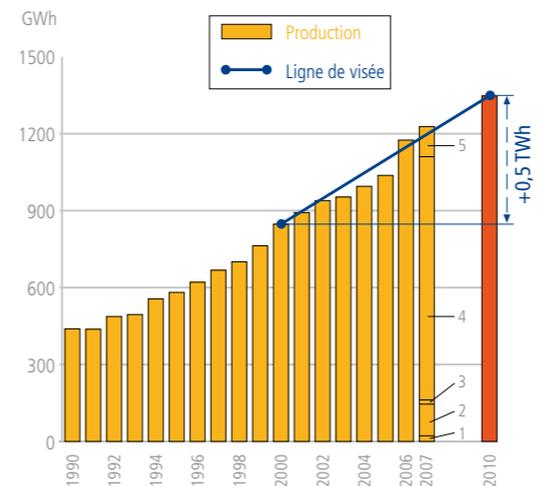
- La plus forte augmentation en chiffres absolus est celle du bois: la production électrique issue du bois-énergie a plus que doublé par rapport à 2006 pour atteindre 92,4 GWh.
- En revanche, les usines d'incinération des ordures (UIOM) ont produit moins de courant, même si leur contribution à l'objectif en chiffres absolus demeure de loin la plus importante.
- Le photovoltaïque présente une croissance supérieure à la moyenne, bien que

l'on n'enregistre pas, contrairement à l'année précédente, la création de quelques installations de grande taille.



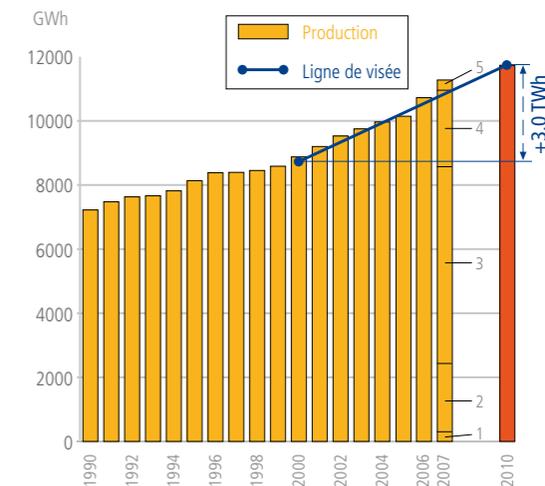
energyday07 sous le signe de la lampe économe en énergie

Lors de l'energyday07, la classe d'efficacité énergétique A n'était pas seulement « en vogue », elle a été aussi fort demandée: à l'échelle du pays, des milliers de personnes ont répondu aux promotions de vente et aux actions d'échange organisées par les partenaires associés à la manifestation. Quelque 350 000 lampes économes en énergie ont été vendues. Les activités de conseil et d'information ont connu un franc succès, que ce soit par la ligne d'assistance, internet ou dans les centres clientèle. On a motivé les consommateurs pour qu'ils apportent leur contribution à l'amélioration de l'efficacité énergétique en tenant compte des classes d'efficacité de A à G indiquées par l'étiquette-énergie. A l'échelle nationale, l'energyday07 affiche un taux de notoriété de 72% (42% sans assistance et 30% avec assistance). Tel est le résultat d'une enquête mandatée par le programme SuisseEnergie et réalisée à la fin novembre. On entend connaître le même succès cette année; tous les partenaires ont accepté de participer. L'energyday08 vise un gain d'efficacité énergétique par le déclenchement des appareils électriques, notamment au moyen de barrettes de connexion.



Production d'électricité (sans la force hydraulique)

- 1 Energie solaire (2,2%)
- 2 Biomasse (9,7%)
- 3 Energie éolienne (1,3%)
- 4 Part renouvelable issue des déchets (77,2%)
- 5 Part renouvelable issue des eaux usées (9,6%)



Production de chaleur

- 1 Energie solaire (2,8%)
- 2 Chaleur ambiante (18,6%)
- 3 Biomasse (54,6%)
- 4 Part renouvelable issue des déchets (21,5%)
- 5 Part renouvelable issue des eaux usées (2,5%)

Graphique 8 – Production d'énergie renouvelable (électricité et chaleur) 1990–2007 et ventilation de la production 2007 selon les divers agents énergétiques.



Finances

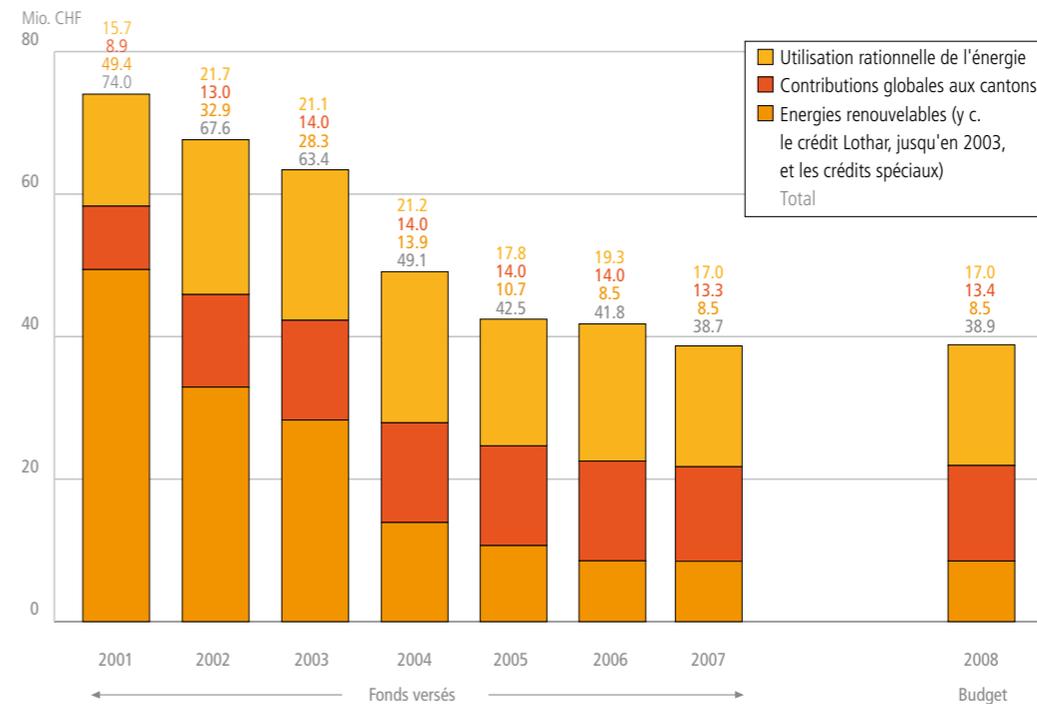
Encore 39 millions de francs

En 2007, SuisseEnergie disposait d'environ 39 millions de francs au total de la part de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) pour des mesures promotionnelles directes et indirectes et pour les activités d'information et de conseil (7% de moins que l'année précédente). De ce montant, 6,8 millions de francs ont été consacrés aux énergies renouvelables, comme en 2006. 13,6 millions de francs ont été versés aux mesures visant l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les secteurs Collectivités publiques et bâtiment, Economie, Appareils et Mobi-

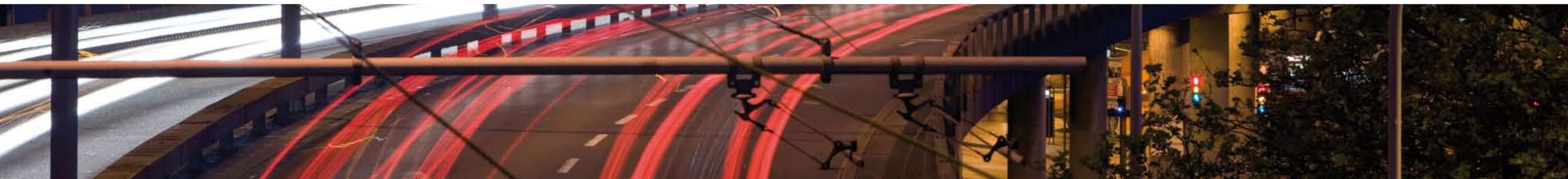
lité (15,3 millions de francs en 2006). Les dépenses de l'OFEN pour la direction, le controlling, le marketing faitier, la formation et le perfectionnement ont totalisé quelque 5,1 millions de francs (5,7 millions en 2006). Environ 13 millions de francs ont été alloués en 2007 aux cantons sous forme de contributions globales au sens de la loi sur l'énergie. Hormis la promotion de projets pilotes et de démonstration (P+D), aucun moyen financier n'était plus prévu pour soutenir directement, sur le plan fédéral, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables.

Moyens supplémentaires des cantons

Quelque 35,5 millions de francs, investis par les cantons pour des mesures promotionnelles directes et indirectes et des mesures P+D, ont encore étoffé les moyens disponibles. Au total, les moyens promotionnels des pouvoirs publics engagés durant l'exercice 2007 ont atteint environ 74 millions de francs.



Graphique 9 – Contributions fédérales 2001–2008 à Suisse-Energie (les fonds destinés à la direction du programme, à la formation, au perfectionnement, à l'évaluation et à la communication faitière sont répartis proportionnellement entre l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables).



Actualités, conclusions et perspectives

Une politique fructueuse en matière de CO₂

L'année 2007 a été marquée par la décision définitive d'introduire au 1^{er} janvier 2008 la taxe CO₂ sur les combustibles. Les entreprises qui investissent dans l'utilisation efficace des combustibles fossiles et qui s'engagent à réduire ainsi leurs émissions de CO₂ peuvent se faire exempter de la taxe. Plus de 900 demandes ont été reçues à ce titre jusqu'au jour de référence du 1^{er} septembre 2007. De fait, les émissions de CO₂ provenant des combustibles ont nettement diminué. C'est pourquoi le

taux de redevance appliqué en 2008, de 12 francs par tonne d'émission de CO₂, restera inchangé en 2009.

Renégociations concernant le centime climatique

L'objectif de réduction prévu par la loi sur le CO₂ ne sera toutefois pas réalisé sans mesures supplémentaires, notamment en raison des carburants. L'écart à l'objectif sera en 2012, selon les estimations actuelles, de 0,5 million de tonnes de CO₂ par an. C'est pourquoi le Conseil fédéral a décidé, lors de sa séance du 20 février

2008, que le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) devait entrer en négociations avec la Fondation Centime climatique. Le centime climatique est prélevé depuis octobre 2005, sur une base librement consentie par l'économie, à hauteur de 1,5 centime par litre d'essence et de diesel. La convention existante avec la Fondation Centime climatique doit être modifiée de manière à ce qu'une part importante de l'écart à l'objectif restant soit comblée par la perception du centime climatique.

Plans d'action pour un nouvel élan

Pour réaliser les objectifs climatiques et énergétiques, le Conseil fédéral a approuvé en 2008 les deux plans d'action définitifs du DETEC. Ces plans doivent permettre

de réduire la consommation d'énergies fossiles de 20% d'ici à 2020, d'augmenter la part des énergies renouvelables à la consommation énergétique globale de 50% et de limiter l'accroissement de la consommation électrique entre 2010 et 2020 à 5% au maximum. Les plans d'action prévoient en outre une stabilisation de la consommation électrique après 2020. Ils se composent d'une combinaison pragmatique de mesures qui se complètent et se renforcent. Le paquet allie des mesures incitatives (p. ex. un système bonus-malus pour l'imposition des automobiles), des mesures promotionnelles directes (p. ex. un programme national d'assainissement des bâtiments) ainsi que des prescriptions et des normes minimales (p. ex. l'interdiction des ampoules à incandescence dès 2012).

Déclencher une vague d'assainissements

Près de la moitié des émissions de CO₂ de la Suisse provient du domaine du bâtiment. C'est pourquoi, par ses plans d'action, le Conseil fédéral a donné une priorité claire à l'assainissement du parc immobilier. En première ligne, on trouve un programme national qui doit déclencher une véritable vague d'assainissements en Suisse. Un tel programme devrait être doté de quelque 200 millions de francs par an pour déployer son effet et déclencher des investissements privés pour un multiple de ce montant. Les diverses possibilités de financement font actuellement l'objet de discussions. Une voie envisageable consisterait à partiellement lier l'affectation du produit de la taxe CO₂ sur les combustibles.

Explosion provoquée des investissements dans le courant vert

Quelque 5000 annonces en vue de la rétribution à prix coûtant du courant injecté ont été enregistrées entre mai et fin juillet 2008. La preuve est ainsi donnée de l'intérêt que suscite ce nouvel instrument et de son potentiel de production écologique d'électricité. L'Office fédéral de l'énergie devra fixer chaque année, sur la base de l'évolution des coûts, un plafond à l'augmentation des capacités de production des installations photovoltaïques. Ce contingentement doit garantir le développement continu des capacités. Il incombera également à SuisseEnergie de veiller à ce que ce développement ait lieu sans stop-and-go et à ce que la longue liste d'attente dans le photovoltaïque soit désencombrée le plus rapidement possible.



L'imposition des biocarburants disparaît

Pour favoriser la réduction des émissions de CO₂ du trafic routier, le gaz naturel, le gaz liquide, le biogaz et les autres carburants issus de matières premières renouvelables bénéficieront d'avantages fiscaux. A la fin janvier 2008, le Conseil fédéral a adopté les ordonnances relatives à la loi révisée sur l'imposition des huiles minérales et il a fixé au 1^{er} juillet 2008 l'entrée en vigueur de la modification de la loi. Les carburants tels que le biogaz, le bioéthanol et le biodiesel sont exonérés de l'impôt sur les huiles minérales à condition de présenter un bilan écologique et un bilan social positifs. Quant au gaz naturel et au gaz liquide, leur imposition est allégée. Ces mesures fiscales doivent inciter à remplacer de plus en plus les carburants liquides fossiles par du gaz naturel ou par des carburants

issus de matières premières renouvelables. Ces carburants permettent de réduire les émissions de CO₂ du trafic routier. De plus, l'utilisation accrue de carburant gazeux

réduit les émissions de polluants comme les poussières fines et l'ozone. L'accent est mis aujourd'hui sur les carburants issus de déchets et de produits secondaires.

SuisseEnergie conçoit l'avenir

Le programme SuisseEnergie du Conseil fédéral court encore jusqu'à la fin de 2010. Au cours des deux prochaines années, en coopération avec tous les partenaires, la direction du programme définira la conception du programme et elle fixera la suite qu'il faudra lui donner au-delà de 2010. Ce processus de travail a débuté par la conférence Bilan et stratégie qui s'est tenue cette année. Les participants ont discuté en détail de l'avenir de SuisseEnergie dans le cadre d'ateliers. Tous les participants à la conférence ont été d'accord pour considérer qu'il faut une étape supplémentaire au programme, de 2010 à 2020 au moins. Les principaux arguments en ce sens ont été les suivants: un programme coordonné, davantage d'activités sur le plan pratique et une sensibilisation accrue de la population sont justement nécessaires dans un environnement nouveau. S'agissant des contenus, les avis étaient aussi clairs: à l'avenir également, le programme doit être conçu comme un programme d'action tant pour l'efficacité énergétique que pour les énergies renouvelables. Mandatée par le groupe stratégique, la direction du programme SuisseEnergie élabore à présent le concept du programme «SuisseEnergie après 2010». Ce concept, qui devra être prêt au printemps 2009, constituera pour le Conseil fédéral une base de décision quant à l'orientation à prendre.

Conclusion: globalement, SuisseEnergie est fructueux

Conduites dans un environnement modifié, les activités du programme SuisseEnergie considérées globalement ont été fructueuses en 2007. Les acteurs de l'économie et de l'environnement qui utilisent la plateforme sont toujours plus nombreux. La bonne conjoncture économique et les prix élevés de l'énergie ont été favorables à SuisseEnergie. Les changements survenus sur le plan politique (taxe CO₂ et processus de Kyoto) ont également contribué à l'élan du programme. Le thème de l'environnement a de nouveau reçu plus d'attention au sein de la population et dans l'agenda

politique. Par contre, la diminution des moyens, l'adaptation des développements en raison de conditions-cadres modifiées et la stagnation de la demande dans certains secteurs ont eu un impact négatif. Pour l'exercice en cours, cette situation implique une concentration du programme. Les activités se focaliseront d'une part sur le secteur problématique Mobilité, où des progrès doivent être réalisés d'urgence, et d'autre part sur l'assainissement des bâtiments et les énergies renouvelables. Dans ces divers domaines, SuisseEnergie doit encore mieux déployer ses forces.

Rapports annuels sur internet

Les rapports annuels de SuisseEnergie ne sont plus livrés sur CD-ROM. Le programme veut ainsi réduire ses coûts et ménager l'environnement. Cependant, tous les rapports sont disponibles aux adresses internet suivantes, d'où il est aisé de les télécharger:

français

www.suisseenergie.ch/rapportsannuels

italien

www.svizzeraenergia.ch/rapportiannuali

anglais

www.swissenergy.ch/annualreports

allemand

www.energieschweiz.ch/jahresberichte



«Si le programme SuisseEnergie n'existait pas, il faudrait tout de suite l'inventer. Cette plateforme pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables nous montre le chemin de la société à 2000 watts.»

Michael Kaufmann, directeur du programme SuisseEnergie

Impressum:

Conception, rédaction et mise en page: OFEN, Communication

Graphiques: Grafikwerkstatt Upart, Berne

Photos: Alessandro Della Bella, bons exemples: partenaires

Paraît en quatre langues (f, d, i, e)

Berne, septembre 2008

Editeur et diffusion:

Direction du programme SuisseEnergie

Office fédéral de l'énergie OFEN

Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen

Tél. 031 322 56 11, fax 031 323 25 00

contact@bfe.admin.ch – www.suisseenergie.ch